



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pôle expertise et support  
Division des Examens et Concours  
DEC 1

Division des Examens et Concours

## LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER CHANCELIERE DES UNIVERSITES

**VU** le décret n° 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

**VU** l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

**VU** l'arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Pour la session 2022, la liste des membres du jury de délibération des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires dans l'Académie de Montpellier, est arrêtée comme suit :

#### **Président du jury :**

Monsieur FULGENCE Frédéric, Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Pyrénées-Orientales ;

#### **Vice-Présidente :**

Madame GERONES-TROADEC Véronique, Directrice Académique Adjointe des Services de l'Education Nationale de l'Hérault ;

#### **Membres du jury :**

Madame AGOSTINI Valérie, IEN circonscription de Perpignan Ribéral

Monsieur ANSELME Gaston, enseignant au collège Marie Curie de Pignan

Monsieur BONET Luc, chargé de mission Catalan

Monsieur BOULLIS Marc, enseignant au collège Fontcarrade de Montpellier

Monsieur CAUSSE Christophe, chargé de mission Occitan

Monsieur CEBE Didier, IA-IPR d'EPS

Monsieur CIABRINI Éric, IEN circonscription du Grau-Du-Roi

Madame CIALONE Stéphanie, IA-IPR d'anglais

Madame DUCCEL-BENEZECH Anne, CPD 34

Madame DUPRAZ Geneviève, IA-IPR de mathématiques



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Madame FAY Virginie, enseignante au collège Pierre Mendès- France de Jacou  
Madame GAVIGNET- ROSETTE Karin, IEN circonscription de Lodève  
Madame GRUEL Corinne, conseillère pédagogique circonscription de Montpellier Nord  
Madame HUMBLET Laure, IA-IPR de lettres  
Monsieur JOLIVET Stéphane, IEN circonscription de Montpellier Centre  
Madame KAYSEN Marie-Christine, IEN circonscription d'Alès  
Monsieur LASSALLE Olivier, IA-IPR de mathématiques  
Madame LANGLADE Fabienne, IEN circonscription de Manduel  
Monsieur LATOUR Sébastien, enseignant au lycée Rosa Luxembourg de Canet-en-Roussillon  
Monsieur MARIN Thierry, IEN circonscription de Castelnaudary  
Madame MARTEL Corine, CPD 34  
Monsieur MARTI Olivier, IEN circonscription de Florac, F.F ADASEN 48  
Madame MONFLIER Hélène, conseillère pédagogique circonscription de Perpignan 2  
Madame PASQUET Roselyne, CPD 66  
Madame PAVY Claire, enseignante au collège Pierre Deley de Marseillan  
Madame PITAVAL Peggy, A-DASEN des Pyrénées-Orientales  
Monsieur SAQUE Éric, IEN circonscription de l'Agly  
Madame VALLIER PETIT Sandrine, enseignante collège Clémence Royer de Montpellier

### ARTICLE 2

Le président de jury est assisté d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

### ARTICLE 3

La secrétaire générale de l'académie de Montpellier est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

16 FEV. 2022

Pour la rectrice et par délégation  
la secrétaire générale d'academie

Isabelle CHAZAL

